



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE RÉGION GUYANE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION GUYANE

Direction Développement et Aménagement du Territoire

PÔLE INDUSTRIE

PÔLE TECHNIQUE MINIER DE LA GUYANE



Communiqué de presse

Le comité de sélection du second appel à projet pour les grappes d'entreprises, piloté par la DATAR sous l'autorité de Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, a retenu cinq projets localisés en outre-mer, le 21 janvier 2011.

Les cinq projets ont été retenus parmi 187 dossiers déposés au niveau national, au terme d'une sélection rigoureuse effectuée en lien étroit avec le ministère chargé de l'Outre-mer. Ils viennent s'ajouter aux trois projets ultra-marins sélectionnés lors de la 1^{ère} vague de l'appel à projets en 2010, dont la grappe « Maison de la Forêt et des Bois de Guyane » (MFBG).

Cette fois-ci, en Guyane, c'est la grappe de la filière minière, dénommée ORkidé de Guyane, qui a été retenue : ORkidé de Guyane, pour « OR qui développe », « OR qui démarre ».

La grappe regroupe 48 membres, dont 33 TPE, 12 PME, 2 organismes de recherche et de formation (BRGM, UAG) et une chambre consulaire (CCI de Région Guyane), tous ayant des activités en lien avec la filière minière de Guyane.

La CCI de Région Guyane, via le Pôle Technique Minier de la Guyane (PTMG), a assuré le portage administratif et l'animation de la grappe, comme elle l'avait fait précédemment pour celle de la filière bois.

L'objectif de cette grappe est de constituer un réseau d'entreprises de la filière minière, mobilisées par une stratégie commune et la mise en place d'actions et de services concrets et mutualisés.

Pour cela, des projets prioritaires ont été élaborés, et seront mis en place et financés dans le cadre de cette grappe. Il s'agit de projets de formation, d'optimisation des techniques d'exploitation et de récupération de l'or, de réhabilitation de sites, de valorisation des archives de la mine, d'échanges de technologies, de transfert de compétences pour toute la filière minière.

La **première assemblée constitutive de l'association** qui portera les projets de la grappe se déroulera mardi 22 février 2011, à l'Hôtel consulaire (CCI de Région Guyane).

La presse est invitée à venir rencontrer les membres de l'association et ses représentants lors d'un **cocktail de célébration** qui aura lieu le 22 février 2011, **à 11h**, à l'Hôtel consulaire (CCI de Région Guyane).

Pièces jointes :

- Parution bimensuelle du PTMG, numéro spécial sur la grappe ORkidé de Guyane.
- CP de Marie-Luce PENCHARD du 21.01.2011
- DP DATAR du 21.01.2011

Contact presse :

Président grappe : Gauthier HORTH : 0694 43 85 00 / gauthier.horth@yahoo.com.br

Animateur grappe : Marie CHAIX-FARRUGIA, PTMG – CCI RG : 0594 29 86 51 / m.chaix-farrugia@guyane.cci.fr